



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERRIEN  
SEANCE DU 12 AVRIL 2023**

### **Séance du 12 avril 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 12 avril à 18h30, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 05 avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de M Hubert LE LANN, Maire.

Nombre de membre en exercice : 14

Etaient présents :

Pour le conseil municipal :

M Hubert LE LANN, Mme Brigitte COURBEZ, M Marcel COSQUER, M Tristan CLOAREC, M Patrick ROUSVOAL, Mme Bernadette LALLOUET, Mme Patricia LEBARS, M Alain LE BIHAN, M Paul QUEMENER, Mme Jeanne REID, Mme Johanne RITZ.

Pour les services de la DDFIP :

M Hervé FAYOLLE, conseiller aux décideurs locaux.

Absents excusés : Mme Marion DAVID, Mme Barbara PERRON, Mme Nathalie LAVILLETTE

Procuration : Mme Barbara PERRON donne procuration à M Patrick ROUSVOAL, Mme Marion DAVID donne procuration à Mme Johanne RITZ.

Secrétaire de séance : M Paul QUEMENER

---

### **Présentation de la séance**

#### **Préambule**

- Modification ordre du jour

#### **Ordre du jour :**

- Vote des taux de fiscalité directe locale
- Vote du budget

#### **Questions diverses :**

- -

---

### **Préambule**

La séance commence par une justification des modifications de l'ordre du jour :

- Le PV de la séance du 30 mars n'est pas soumis à l'approbation des membres du conseil municipal. Il est donné en version papier le 1<sup>er</sup> juin puis proposé au vote lors du conseil du 22 juin.
- Les comptes de gestion et le compte administratif ne seront pas présentés en séance. Il convient de finir d'ajuster les deux documents.
- Les taux de fiscalité directe locale 2023 seront étudiés et soumis au vote en séance.

## **Remarques**

M le Maire fait part d'un dépôt de plainte déposé à l'encontre d'un conseiller municipal en cours de séance.

Deux élus arrivent en cours et fin de séance à l'issue de certains votes. Cela n'impacte pas l'adoption des délibérations.

## Ordre du jour

- **Délibération n° 12-2023 : Vote des taux de fiscalité directe locale**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de l'exercice 2022 qui étaient de :

- taxe d'habitation : 13,38 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,90 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 57,87 %.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité<sup>1</sup> décide de maintenir les taux de fiscalité directe locale.

## **Délibération n° 13-2023 : Vote du budget**

### **Le Maire expose,**

Le budget primitif a été élaboré en tenant compte des dépenses des projets de la commune, des dépenses et de l'inflation. Le budget de 2023 est sensiblement le même que celui de 2022, à la différence que des majorations ont été appliquées sur certains postes : 7% pour les charges dites générales, 10 % pour le volet humain. Il présente également les investissements prévus pour 2023 à savoir :

<b>Projet</b>	<b>Montant prévu au budget prévisionnel</b>
Voirie	71 500,00 €
Voie vélo	20 000,00 €
Jeunesse/sport	20 000,00 €
Kaolin	40 000,00 €
Acquisitions	50 000,00 €
Rénovation maison	100 000,00 €
Ecole	25 000,00 €
Culture patrimoine	20 000,00 €
Matériel	40 000,00 €
Logements	70 000,00 €
Eclairage public	8 000,00 €
Médiathèque	10 000,00 €
Total	474 500,00 €

---

<sup>1</sup> Des votants présents

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la commune de BERRIEN - budget principal - arrêté comme suit :

<b>Budget principal</b>	<b>Montant</b>
<b>Fonctionnement dépenses</b>	
011 Charges à caractère général	450 695,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	540 160,72 €
014 Atténuations de produits	6 000,00 €
022 Dépenses imprévues	
023 Virement à la section d'investissement	216 372,96 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 456,64 €
65 Autres charges de gestion courante	107 002,00 €
66 Charges financières	5 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €
68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	120,00 €
<b>Total</b>	<b>1 348 807,32</b>
<b>Investissement dépenses</b>	
020 Dépenses imprévues	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 500,00 €
041 Opérations patrimoniales	25 000,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	
16 Emprunts et dettes assimilées	25 000,00 €
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	
204 Subventions d'équipement versées	85 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	672 501,34 €
23 Immobilisations en cours	157 698,00 €
27 Autres immobilisations financières	20 037,00 €
<b>Total</b>	<b>995 236,34 €</b>

<b>Budget principal</b>	<b>Montant</b>
<b>Investissement recettes</b>	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	201 297,32 €
021 Virement de la section d'exploitation (recettes)	216 372,96 €
024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 456,64 €
041 Opérations patrimoniales	25 000,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	16 386,66 €
13 Subventions d'investissement	87 779,40 €
16 Emprunts et dettes assimilées	276 943,36 €
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	
21 Immobilisations corporelles	
23 Immobilisations en cours	150 000,00 €
27 Autres immobilisations financières	
<b>Total</b>	<b>995 236,34 €</b>
<b>Fonctionnement recettes</b>	
Simulation par défaut	
002 Résultat d'exploitation reporté	476 297,32 €
013 Atténuations de charges	70 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	
70 Produits des services, du domaine et ventes divers	41 650,00 €
73 Impôts et taxes	
731 Impositions directes	313 105,00 €
74 Dotations, subventions et participations	403 625,00 €
75 Autres charges de gestion courante	40 000,00 €
76 Produits financiers	4 010,00 €
77 Produits spécifiques	120 €
78 Reprises sur provisions	
<b>Total</b>	<b>1 348 807,32 €</b>

M Alain LE BIHAN fait savoir qu'il votera « contre » le budget car il ne l'approuve ni sur la forme ni sur le fond. Cette position est valable pour l'ensemble des budgets proposés.

Après en avoir délibéré, à 13 votes pour et 1 vote contre, le conseil municipal adopte le budget, autorise le Maire à effectuer certains mouvements de crédits et signer des documents.

**Délibération n° 14-2023 : Vote du budget – service des eaux****Le Maire expose :**

Le budget du service des eaux augmente sensiblement en termes d'investissements, du fait des études, travaux menés pour assurer la sécurisation du réseau d'eau potable, tels que les travaux de la RD 14 ou encore la liaison Berrien Scignac. Il convient de préciser que grâce aux concours financiers du département, de l'agence de l'eau, le reste à charge de la commune avoisinera les 25% des opérations.

<b>Nature</b>	<b>Budget Eau</b>	<b>Montant</b>
<b>Dépenses 2023</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
011 Charges à caractère général		113 720,22 €
012 Charges de personnel et frais assimilés		50 000,00 €
014 Atténuations de produits		30 000,00 €
022 Dépenses imprévues		4 500,00 €
023 Virement à la section d'investissement		53 270,28 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		21 172,00 €
65 Autres charges de gestion courante		8 000,00 €
66 Charges financières		1 724,57 €
67 Charges exceptionnelles		5 000,00 €
68 Dotations aux amortissements et aux provisions		3 000,00 €
<b>Total</b>		<b>290 387,07 €</b>
<b>Investissement</b>		
020 Dépenses imprévues		20 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		13 900,00 €
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		25 000,00 €
18 Compte de liaison : affectation (budgets annexes ( régies no		
20 Immobilisations incorporelles		140 000,00 €
21 Immobilisations corporelles		
23 Immobilisations en cours		1 057 000,00 €
<b>Total</b>		<b>1 255 900,00 €</b>

Nature	Budget eau	Montant
<b>Recettes 2023</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
002	Résultat d'exploitation reporté	148 487,07 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 900,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	124 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	2 500,00 €
<b>Total</b>		<b>290 387,07 €</b>

**Investissement**

	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	32 077,42 €
021	Virement de la section d'exploitation	53 270,28 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 172,00 €
041	Opérations patrimoniales	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	896 415,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	198 400,00 €
23	Immobilisations en cours	54 565,30 €
<b>Total</b>		<b>1 255 900,00 €</b>

Après en avoir délibéré, à 13 votes pour et 1 vote contre, 'approuver le budget primitif du service des eaux pour l'exercice 2023 en dépenses et en recettes tel que présenté ci-dessus.

**Délibération n° 15-2023 : Vote du budget – lotissement Liorz An Ti**

M Hervé FAYOLLE, conseiller aux décideurs locaux, présente les résultats et projections pour le budget associé au lotissement Liorz An Ti.

Il est à noter qu'une clôture définitive de ce budget est envisagée dès finalisation des derniers travaux.

 **FONCTIONNEMENT**

Chap	intitulé	observations	montant	Chap	intitulé	observations	montant
011	Achats de matériels, équipements		22 000,00 €				-
<b>043</b>	frais accessoires		100,00 €	<b>043</b>	Transfert de charges de fonctionnement		100,00 €
65	charges diverses gest° courante	rompus TVA	100,00 €				-
				042	variation terrains aménagés	intégration lots achevés	170 555,12 €
042	variation terrains aménagés	Annulation stocks 2022	148 455,12 €				
		<b>TOTAL</b>	<b>170 655,12 €</b>			<b>TOTAL</b>	<b>170 655,12 €</b>

**INVESTISSEMENT**

Chap	Résultat investissem ent reporté (déficit)			Chap	Résultat investissem ent reporté (excédent)		2 063,00 €
				16	Avance BP		20 037,00 €
040	terrains aménagés	constatation stock final	170 555,12 €			Ventes + Annulation stocks	-
				040	terrains aménagés	Annulation stocks 2022	148 455,12 €
		<b>TOTAL</b>	<b>170 555,12 €</b>			<b>TOTAL</b>	<b>170 555,12 €</b>

Après en avoir délibéré, à 13 votes pour et 1 vote contre, le conseil municipal adopte le budget, autorise le Maire à effectuer certains mouvements de crédits et signer des documents.

**Questions diverses**

Au sujet du budget de la commune : Des imputations ont été modifiées après la validation d'un budget conforme en amont du conseil. La version projetée contenait quelques erreurs nécessitant des corrections. L'ensemble du conseil valide le principe de l'apport desdites corrections à l'issue de la séance. Les montants proposés en fonctionnement (1 348 807,32€) et en investissement (995 236,34 €) ne varient pas.

**Budget principal****Montant****Fonctionnement dépenses**

011 Charges à caractère général	450 695,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	540 160,72 €
014 Atténuations de produits	6 000,00 €
022 Dépenses imprévues	
023 Virement à la section d'investissement	216 372,96 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 456,64 €
65 Autres charges de gestion courante	107 002,00 €
66 Charges financières	5 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €
68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	120,00 €
<b>Total</b>	<b>1 348 807,32 €</b>

**Investissement dépenses**

020 Dépenses imprévues	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000 €
041 Opérations patrimoniales	25 000,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	
16 Emprunts et dettes assimilées	25 000,00 €
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	
204 Subventions d'équipement versées	85 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	672 501,34 €
23 Immobilisations en cours	157 698,00 €
27 Autres immobilisations financières	20 037,00 €
<b>Total</b>	<b>995 236,34 €</b>



<b>Budget principal</b>	<b>Montant</b>
<b>Investissement recettes</b>	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	201 297,32 €
021 Virement de la section d'exploitation (recettes)	216 372,96 €
024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 456,64 €
041 Opérations patrimoniales	25 000,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	16 386,66 €
13 Subventions d'investissement	87 779,40 €
16 Emprunts et dettes assimilées	276 943,36 €
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	
21 Immobilisations corporelles	
23 Immobilisations en cours	150 000,00 €
27 Autres immobilisations financières	
<b>Total</b>	<b>995 236,34 €</b>
<b>Fonctionnement recettes</b>	
002 Résultat d'exploitation reporté	476 297,32 €
013 Atténuations de charges	70 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000 €
70 Produits des services, du domaine et ventes divers	41 650,00 €
73 Impôts et taxes	
731 Impositions directes	313 105,00 €
74 Dotations, subventions et participations	393 625,00 €
75 Autres charges de gestion courante	40 000,00 €
76 Produits financiers	4 010,00 €
77 Produits spécifiques	120 €
78 Reprises sur provisions	
<b>Total</b>	<b>1 348 807,32 €</b>

**Délibération n° 12-2023 : Vote des taux de fiscalité directe locale**

**Délibération n° 13-2023 : Vote du budget**

**Délibération n° 14-2023 : Vote du budget – service des eaux**

**Délibération n° 15-2023 : Vote du budget – lotissement Liorz An Ti**

SIGNATURES	
M le Maire, M Hubert LE LANN	
Le secrétaire de séance, M Paul QUEMENER	

Date d'envoi en préfecture :